

Avis de constitution

SOCIETE « GREEN FOREST LOUNCH » en abrégé « GFL »

Siège ABIDJAN ; COCODY, ANGRE CHATEAU, non loin du CHATEAU d'eau, lot 5015, ILOT 522, Section : AB
parcelle : 294, Lot 5015, Ilot 522

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26+ Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREEN FOREST LOUNCH » en abrégé « GFL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE BOISSONS, TRANSPORT, TRANSFERT D'ARGENT, VENTE D'ARTICLE DIVERS, BTP, TELECOMMUNICATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ; COCODY, ANGRE CHATEAU, non loin du CHATEAU d'eau, lot 5015, ILOT 522, Section : AB
parcelle : 294, Lot 5015, Ilot 522

Dirigeant(s) M KANGA NANGO PATRICE (COGÉRANT),
Mlle GBEHILI KOUDOUHON DIDIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01114 du 06/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13279/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

